



BAROMÈTRE DE LA SINISTRALITÉ

Menuiserie extérieure



Avant-propos

SMABTP a analysé toutes les fiches sinistres remplies par les experts mandatés par les assureurs et compilées dans une base gérée par l'Agence qualité construction (AQC) au cours des années 2015 à 2020.

Notre travail porte ici sur les cas où SMABTP est assureur DO ou quand un sociétaire SMABTP est mis en cause au titre de sa responsabilité décennale.

Les sinistres les plus fréquemment observés au cours des années 2015 à 2020 sont regroupés par catégorie d'ouvrages sur laquelle porte la réclamation, soit plus de 26 000 dossiers de sinistres réglés dont le montant est compris entre 1 800 euros et 140 000 euros. L'analyse est ensuite réalisée par SOCABAT GIE pour identifier les causes réelles des pathologies.

Pour ce qui concerne les métiers du bois au sens large, l'analyse de la sinistralité s'est portée sur la mise en oeuvre de structures bois tels les ossatures, les planchers, les charpentes bois, les façades, les menuiseries extérieures bois et bois/alu.

Ce sont ces ouvrages qui concentrent le plus de dossiers avec des coûts de réparation les plus significatifs pour les assureurs. Ce document est une synthèse du travail réalisé.



SOMMAIRE

D - MENUISERIE EXTÉRIEURE **4**



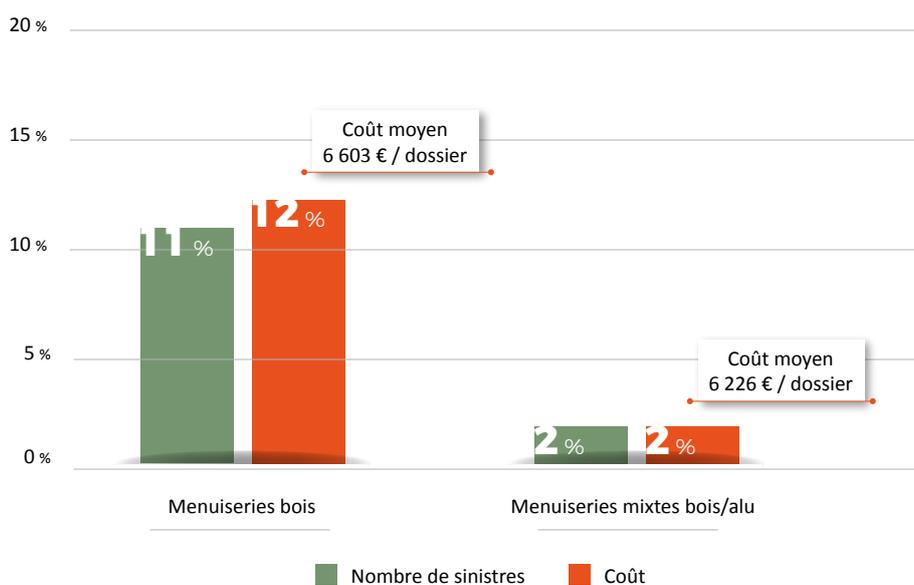
D1. Menuiserie bois 5

D2. Menuiserie mixte bois/alu 6

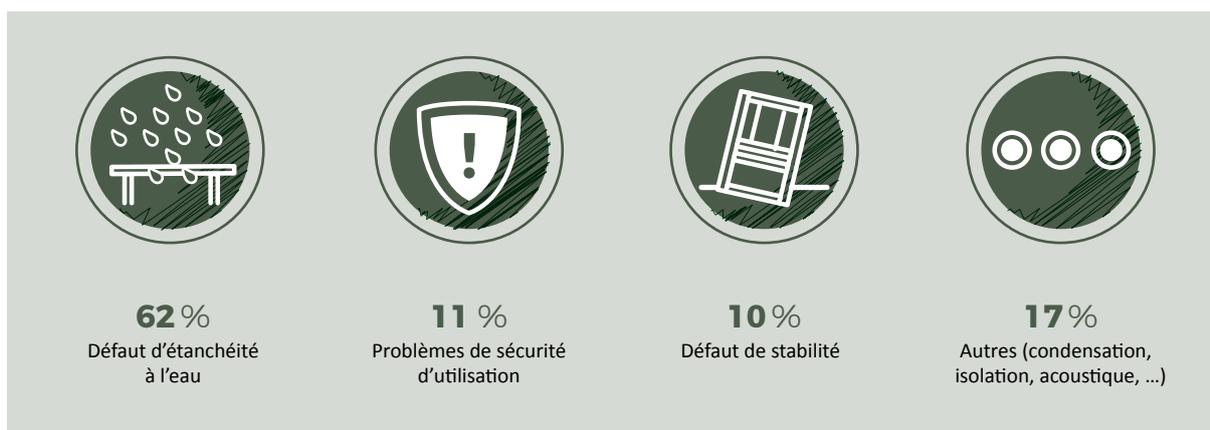
D - MENUISERIE EXTÉRIEURE

Les sinistres sur des menuiseries bois ou mixtes représentent 13 % des sinistres de menuiseries (alu, PVC, acier) pour un coût moyen de **6 603 €**. Le sinistre moyen sur une menuiserie bois est inférieur et se situe à **5 970 €**.

LES DIFFÉRENTS TYPES DE STRUCTURE BOIS ÉTUDIÉS



Quels sont les désordres observés ?



D1. Menuiseries bois

(fenêtre et porte fenêtre)

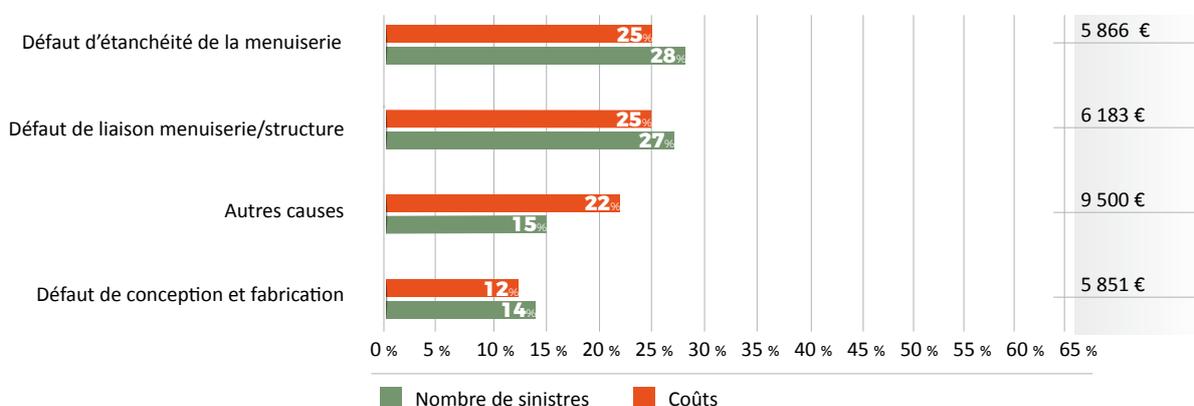


62 % des sinistres indemnisés sont dus à des défauts d'étanchéité à l'eau

Le coût moyen d'un sinistre est de **5 302 €**



LES CAUSES



Les origines des désordres

DÉFAUT D'ÉTANCHÉITÉ DE LA MENUISERIE	DÉFAUT DE LIAISON MENUISERIE/ STRUCTURE GROS ŒUVRE
<ul style="list-style-type: none"> • Défaut de drainage des allèges ou vitrages fixes, montés en usine, infiltrations en parties basses sous parclozes et bouchage de trous de drainages par vitrages fixes • Défaut de compression de garniture d'étanchéité centrale résultant de défauts d'entretien • Défaut de calfeutrement de menuiserie bois ou des appuis de baies provoquant des fissures en façade par infiltrations • Défaut d'étanchéité à l'air, joints trop courts, écrasés, absents ou discontinus • Défaut de calfeutrement (infiltrations en partie basses de baies) • Altération de surface de bois pouvant impacter les performances d'étanchéité aux liaisons ouvrant/dormant • Pourrissement causé par traitement insuffisant des bois d'appuis de baies ou de dormants 	<ul style="list-style-type: none"> • Défaut d'étanchéité d'assemblage menuiserie/gros-œuvre aux extrémités d'appuis • Défaut de jointoiement entre béton et bâti bois (infiltrations) • Défaut d'étanchéité en partie basse de châssis fixe, • Défaut de jonction entre couvertine et retour de façade, bois saturé en humidité • Infiltrations liées à la réalisation de seuil sans évitement des eaux. Problème dans l'altimétrie du seuil. • Mise en place de châssis sur support présentant des défauts de planimétrie



DÉFAUT D'ÉTANCHÉITÉ DE LA MENUISERIE	DÉFAUT DE LIAISON MENUISERIE/ STRUCTURE GROS ŒUVRE
<ul style="list-style-type: none"> • Absence ou insuffisance de rejingot • Défaut de pente de l'appui (infiltrations entre pièce d'appui et dormant) • Infiltrations suite à des défauts d'étanchéité au niveau de seuils de cadres dormants menuisés, ou au niveau du châssis vitré fixe • Principe constructif engendrant des déformations du dormant par rapport à l'ouvrant, (passage d'air, déformation des ouvrants, traces noires à l'emplacement des zones de passages d'air) • Désolidarisation d'assemblage, défaut de calage de vitrage • Défaut d'équerrage et frottements à la manipulation de l'ouvrant • Défaut d'étanchéité des assemblages d'angle des ouvrants et des dormants • Exposition aux intempéries durant travaux, défaut de protection, défaut de recouvrement rapide par protection peintures ou lasures (dégradation pourrissement) 	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance de fixation de l'huissierie en bois, pattes métalliques trop souples, et / ou en nombre insuffisant, chevilles cassées (descellement de porte-fenêtre) • Défaut de fixation du pivot, poids important de l'ouvrant, équipé d'un triple vitrage, basculement de l'ouvrant vis-à-vis du dormant • Phénomène de dessiccation du bois sur baies vitrées, voilage d'ouvrants (arrachement paumelle et défaut de fermeture)

D2. Menuiseries mixtes bois/alu

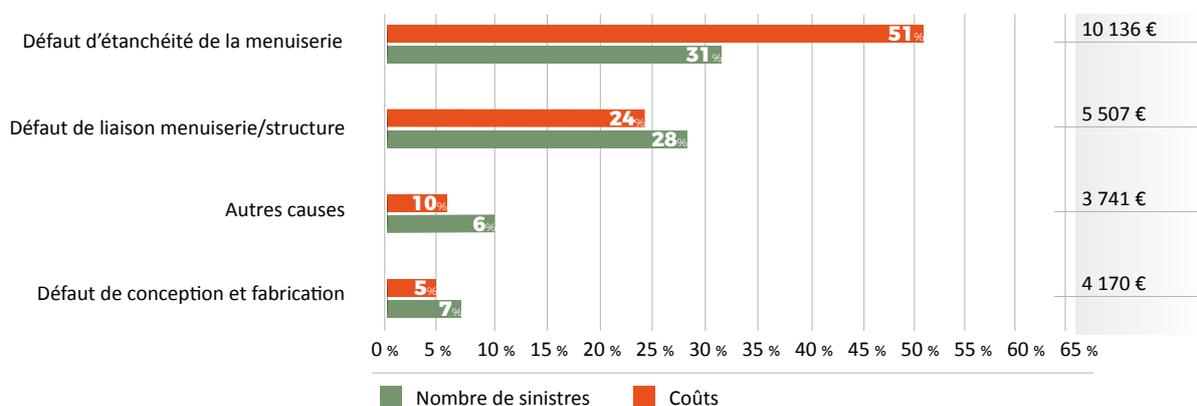


74 % des sinistres indemnisés sont dus à des défauts d'étanchéité à l'eau

Le coût moyen d'un sinistre est de **4 419 €**



LES CAUSES



Les origines des désordres

DÉFAUT D'ÉTANCHÉITÉ DE LA MENUISERIE	DÉFAUT DE LIAISON MENUISERIE/GROS ŒUVRE
<ul style="list-style-type: none">• Défaut de calfeutrement lié à un défaut d'étanchéité des menuiseries extérieures• Absence d'un second joint entre parties métalliques, défaut du joint entre ouvrant et dormant. Entrée d'air au niveau des menuiseries extérieures• Insuffisance de relevé de la bavette basse (Infiltrations), défaillance de l'étanchéité propre de la menuiserie et de sa liaison avec le gros œuvre	<ul style="list-style-type: none">• Défaut d'étanchéité sur jonction portes fenêtres / maçonnerie ainsi qu'entre porte d'entrée et maçonnerie• Défaut de calfeutrement de dormants sur supports maçonnés

